

1. Opportunités d'affaires dans le secteur de l'agriculture :

- La mise en valeur des terres agricoles
- Le développement des fermes intégrées
- L'encouragement du partenariat public-privé dans le cadre de fermes pilotes
- Le développement de la mécanisation agricole
- Le développement des systèmes d'irrigation économes
- Le développement de techniques de fertilisation pour renforcer la production des intrants dans les différentes filières agricoles
- La création et développement de pépinières modernes
- Le développement des cultures sous serres (serres multi chapelles)
- Le développement des cultures fourragères (luzerne, hydroponie ...)
- La valorisation de la production agricole dans les filières ovine, bovine et caprine, les viandes blanches, fruits et légumes ainsi que la filière lait
- La valorisation des produits du terroir (dattes, huiles, raisins de table...)
- Le développement des capacités de conservation et de stockage sous froid
- L'investissement dans le secteur de l'industrie agroalimentaire :
- Création d'unités de transformation de fruits et légumes
- Création d'unités de transformation de produits laitiers et dérivés
- Création d'unités de production d'engrais
- Fabrication de produits pour la médication vétérinaire

2. Opportunités d'affaires dans le Secteur de la pêche et des ressources halieutiques

- Acquisition de navires de pêche ;
- Acquisition de matériels et d'équipement de pêche ;
- Réhabilitation et remotorisation des navires ;
- Unités de soutien à l'outil de production (moyens de carénage, de levage, et de mise à sec des navires, construction et réparation navales et fabrication de matériels de pêche) ;
- Unités de soutien à la production (chaîne de froid, entrepôts frigorifiques et tunnels de congélation, de transformation et de distribution) ;
- Aquaculture marine ;
- Aquaculture continentale ;
- Aquaculture saharienne.

3. Opportunités d'affaires dans le secteur de l'industrie :

- Sidérurgiques et métallurgiques,
- Liants hydrauliques,
- Electriques et électroménagers,
- Chimie industrielle, pharmaceutiques
- Mécanique et automobile,
- Aéronautique,
- Construction et réparation navales,
- Technologies avancées,
- Industrie agroalimentaire,
- Textiles et habillement,
- Cuirs et produits dérivés,
- Bois et industrie du meuble

4. Opportunités d'affaires dans le secteur du Tourisme :

- Hôtellerie/Restauration/Resort
- Thermalisme
- Tourisme balnéaire
- Tourisme en Montagnes
- Tourisme saharien
- Développement et diversification des Produits touristiques
- Développement de la Qualité/Marque/Labelisation

5. Opportunités d'affaires dans le secteur des énergies renouvelables :

Programme national:

L'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national constitue un enjeu majeur dans la perspective de préservation des ressources fossiles, de diversification des filières de production de l'électricité et de contribution au développement durable. A la faveur du programme de développement des énergies renouvelables 2011-2030, ces énergies se placent au cœur des politiques énergétique et économique menées par l'Algérie, notamment le développement du photovoltaïque et de l'éolien à grande échelle, l'introduction des filières de la biomasse (valorisation des déchets), de la cogénération et de la géothermie, et le développement du solaire thermique.

La consistance du programme en énergie renouvelables à réaliser pour les besoins du marché national sur la période 2015-2030 est de 22 000 MW, dont plus de 4500 MW seront réalisés d'ici 2020.

La répartition de ce programme par filières technologiques, se présente comme suit :

- **Solaire Photovoltaïque : 13 575 MW**
- **Eolien : 5010 MW**
- **Solaire thermique : 2000 MW**
- **Biomasse : 1 000 MW**
- **Cogénération : 400 MW**
- **Géothermie : 15 MW**

La réalisation du programme permettra d'atteindre à l'horizon 2030 une part de renouvelables de près de 27% dans le bilan national de production d'électricité.

Le volume de gaz naturel épargné par les 22 000 MW en renouvelables, atteindra environ 300 milliards de m³, soit un volume équivalent à 8 fois la consommation nationale de l'année 2014.

Conformément à la réglementation en vigueur, la réalisation du programme est ouverte aux investisseurs du secteur public et privé nationaux et étrangers.

La mise en œuvre de ce programme bénéficie de l'apport substantiel et multiforme de l'Etat qui intervient notamment à travers le Fonds National des Energies Renouvelables et Cogénération (FNERC).

En Soutien à la mise en œuvre de ce programme, le gouvernement algérien a créé « l'institut algérien des énergies renouvelables I.A.E.R » ainsi qu'un réseau de centres de recherche et développement, tels le CREDEG, l'APRUE, le CDER, l'UDES, etc.

Le plan de développement des investissements dans les énergies renouvelables:

Les capacités en énergie renouvelables seront installées selon les spécificités de chaque région :

- Région du Sud, pour l'hybridation des centrales existantes et l'alimentation des sites éparses compte tenu de la disponibilité des espaces et de l'important potentiel solaire et éolien ;
- Région des Hauts Plateaux pour leur potentiel d'ensoleillement et de vent avec possibilité d'acquisition des terrains ;
- Région du littoral selon la disponibilité des assiettes de terrain avec l'exploitation de tous les espaces tels que les toitures et terrasses des bâtiments et autres espaces non utilisés.

La stratégie de développement des énergies renouvelables, est accompagnée par la mise en place d'un **Programme national de recherche (PNR) en Energies Renouvelables** dont les principaux objectifs scientifiques consistent à évaluer les gisements énergétiques renouvelables et à maîtriser les procédés de conversion, de transformation et de stockage de ces énergies et à développer un savoir-faire nécessaire, allant de l'étude jusqu'à la réalisation des installations sur site.